

23 oct 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 23 octobre 2002.](#)

Opérations de paix internationales

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a estimé qu'une révision de la participation des forces armées belges à des opérations internationale s'impose.

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a estimé qu'une révision de la participation des forces armées belges à des opérations internationale s'impose.

Les récents développements intervenus au niveau international, comme la stabilité accrue dans les Balkans, la lutte contre le terrorisme ou les évolutions enregistrées en Afrique centrale, incitent la Belgique à mieux se positionner sur le plan international en réajustant sa participation à des opérations de paix internationales. Concrètement, l'objectif est d'aboutir à une participation, qui ne soit plus axée quasi exclusivement sur les Balkans, mais qui soit plus diversifiée, dans d'autres régions et dans le cadre d'autres opérations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe